Présentiel

Être tuteur en psychiatrie

Code produit : DRTS / Version : V1

FINALITE DE LA FORMATION

La transmission des pratiques professionnelles par les tuteurs, demandera de leur part la capacité à mettre en place un plan de tutorat en lien avec Le Plan psychiatrie et santé mentale.

Il leur sera également demandé la capacité à conceptualiser et à modéliser leur pratique, afin d'améliorer l'accueil et l'adaptation à la spécificité de l'exercice en psychiatrie, des stagiaires et des nouveaux arrivants.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Clarifier et comprendre la mission du tuteur et mettre en œuvre le contrat de tutorat
- Identifier les compétences et ou capacités à approfondir pour une bonne pratique de soins infirmiers en psychiatrie, au travers de cas cliniques révélateurs de l'activité
- Développer des capacités pour analyser sa pratique et pour faire des choix stratégiques afin d'aider le stagiaire et ou le nouvel arrivant à s'inscrire dans une réflexion sur ses pratiques en équipe infirmière et ou pluridisciplinaire, et de développer des attitudes propices à une relation pédagogique adaptée au stagiaire et au nouvel arrivant

PUBLIC CONCERNE/EMPLOI VISE

Infirmier(ère)

PREREQUIS

Aucun

MODALITES

Durée : 21 heures / 3 jours
Type : Présentiel
Méthodes et moyens pédagogiques
Méthodes interactives favorisant la part active et la réflexion de chaque participant :

- Apports théoriques,
- Analyse de cas : pratiques réflexives à partir de situations réelles avec suivi d'indicateurs,
- Exercices,
- Situations simulées représentatives des différentes modalités de mise en œuvre du tutorat.

Validation des acquis : Tour de table, observation par des mises en situation
Sanction de la formation : Attestation de fin de formation, attestation DPC
Profil de l'intervenant : Cadre de santé / Formateur spécialisé en enseignement des soins infirmiers en psychiatrie

Grand Sud
Organisme de Formation

Présentiel

PROGRAMME

Connaître le cadre réglementaire du tutorat

- Plan psychiatrie et santé mentale – modalités de mise en œuvre du tutorat.

Développer des capacités pour accompagner et évaluer le tutoré

- Définitions des concepts : Tutorat – Encadrement – Analyse de pratiques,
- Identification des compétences et/ou des capacités à développer au vu de l'activité et du processus de soins,
- Identification des différents savoirs à mobiliser pour développer et approfondir la pratique des tutorés (savoirs théoriques, savoir-faire méthodologiques, techniques et relationnels),
- Evaluation et supervision du tutoré.

Acquérir une posture pédagogique et mettre en œuvre des techniques facilitant l'apprentissage

- Attitudes adaptées à une relation pédagogique – méthodes et choix stratégiques facilitant les acquisitions et la réflexion en situation individuelle et/ou groupale,
- Analyse de pratiques en lien avec des situations vécues ou des situations proposées par les formateurs et exercices facilitant l'organisation, la mise en place du tutorat et la réflexion en équipe,
- Proposition d'un travail de description, d'analyse et d'évaluation de sa pratique en vue du troisième jour de formation (grille méthodologique proposée par les formateurs).

Analyse des pratiques professionnelles

Cas amenés par chacun des participants vécus et répétés pour lesquels chaque stagiaire a la capacité de les retranscrire.
Evaluer les effets de la formation au vu de la pratique mise en œuvre en intersession

- Analyse de cas : pratiques réflexives à partir de situations réelles avec suivi d'indicateurs,
- Analyse de sa pratique du tutorat – réajustements et approfondissements en lien avec l'évaluation,
- Proposition et validation d'un outil d'évaluation du transfert des pratiques chez les stagiaires et/ou les nouveaux arrivants,
- Echanges avec le formateur sur chaque cas, évaluation des pratiques et analyse des écarts entre les apports de connaissances donnés en amont et la pratique observée à ce jour.

Evaluation des connaissances
Identification d'axes d'amélioration individuels et indicateurs de suivi
Bilan de la formation

LES + ASFO

Nos responsables pédagogiques et intervenants sont des experts reconnus dans leur métier.

Certification AFNOR selon le référentiel ISO 9001.